



Richelieu Invest

GRUPE BANQUE RICHELIEU

Document d'informations clés

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HUGAU OBLI 2028

Code ISIN (C) : FR001400KCR8

Initiateur : RICHELIEU INVEST.

Site internet : <https://www.richelieuinvest.com/fr-fr> – Appelez le +33 (0)1 78 09 83 20 pour plus d'informations.

L'AMF est chargé du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés

Richelieu Invest est une société de gestion agréée et règlementée par l'AMF sous le numéro GP97036

Date de production du document d'informations clés : 01/01/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

Durée : La durée de vie du produit est de 99 ans. Toutefois, l'échéance du fonds est prévue au 31/12/2028.

Objectif : L'objectif de gestion du fonds est d'offrir une performance nette de frais annualisée de l'ordre de 6% par an liée notamment à l'évolution des marchés de taux par une stratégie de type « buy and hold » sur des titres obligataires et ce sur la durée comprise entre la date de création du fonds et la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2028. Cet objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. Cet objectif ne constitue pas une garantie. Cette stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude ne requiert pas d'indicateur de référence.

Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un des émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, notamment à travers une stratégie de « buy and hold », sur des titres de créances ayant une échéance ou option de rachat au gré de l'émetteur (avec selon la SDG une probabilité forte de call), au plus tard un an après le 31 décembre 2028, ayant vocation à être majoritairement conservés jusqu'à maturité. Ces titres seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit Investment Grade ou jugés équivalents par la société de gestion (principalement dettes Corporates) émis par des sociétés domiciliées dans des pays développés membres de l'OCDE.

La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages dans l'intérêt du porteur, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le gérant s'attachera à sélectionner pour chaque émetteur les émissions qui, d'après ses convictions, lui semblent être les plus attractives dans cette stratégie.

Le produit pourra être exposé, au total, jusqu'à 15% de son actif net dans des titres de catégorie High Yield ou jugées équivalentes par la société de gestion (CrossOver).

Pour la réalisation de l'objectif de gestion, la stratégie combinera avant tout une approche sectorielle « top-down » (descendant) visant à identifier les secteurs les plus porteurs d'un point de vue économique et une analyse crédit destinée à sélectionner les émetteurs les plus attractifs. La sensibilité du produit aux taux d'intérêt sera comprise entre -1 et 6. Le produit pourra être exposé jusqu'à 25% de son actif net dans des titres émis en devises autres que l'euro. Le risque de change contre euro sera entièrement et systématiquement couvert via des instruments financiers à terme.

A l'approche de l'échéance du fonds, le produit sera géré en monétaire et en référence au taux moyen du marché monétaire Euro (€STR capitalisé). Le produit optera alors, après agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour la dissolution, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre OPCVM.

Période de Souscription : La période de souscription du Fonds commence le jour de sa date de création et se termine au 30 juin 2024. En fonction des événements de marché, de nouvelles périodes de souscription pourront être ouvertes de manière discrétionnaire par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

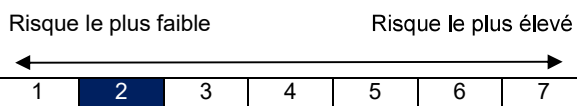
Investisseurs de détail visés : tout investisseur ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et les risques de l'investissement obligataire, recherchant de la performance avec une relative aversion au risque sur un horizon de 5 ans minimum.

Nom du dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

Où et comment obtenir de plus amples informations sur l'OPCVM : Une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la Directive 2009/65/CE, sont disponibles sur notre site internet www.richelieuinvest.com, ou peuvent être obtenus gratuitement en français sur simple demande écrite auprès de Richelieu Invest.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la durée jusqu'à l'échéance du produit, soit le 31 décembre 2028. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

2 sur 7, qui est une classe de risque basse.. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et si, la situation

venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque(s) non pris en compte dans l'indicateur :

-Risque de crédit : une dégradation de la qualité des émetteurs peut entraîner une baisse de la valeur de ses titres.

-Risque de liquidité : risque lié à une réduction de la liquidité sur les marchés sous-jacents, qui peut se répercuter sur les prix de transaction (achat/vente) en raison des faibles volumes négociés.

-Risque de contrepartie : risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte les frais éventuels dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas non plus compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios	Pour un investissement de 10 000€ si vous sortez :	après 1 an	à l'échéance 31/12/2028
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 260 €	7 790 €
	Rendement annuel moyen	-27,42%	-4,43%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 980 €	9 500 €
	Rendement annuel moyen	-10,25%	-1,01%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 250 €	10 470 €
	Rendement annuel moyen	2,55%	0,94%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 880 €	14 220 €
	Rendement annuel moyen	8,78%	8,45%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période minimum de détention recommandée en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 Euros.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [04/06/2018 – 05/06/2023].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [07/02/2022 – 31/12/2024].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [03/04/2023 – 31/12/2024].

Un indicateur de substitution approprié a été utilisé pour calculer la performance.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit "

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY – « *Reduction in Yield* ») montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. **Ils sont basés sur les données issues du calcul de performances du scénario intermédiaire.** Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps :

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement : 10 000€ Scénarios :	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à l'échéance* (31/12/2028)
Coûts totaux	515 €	739 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,16%	1,41%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,35% avant déduction des coûts et de 0,94% après cette déduction.

Composition des coûts :

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1% TTC Max du montant que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement (hors coûts de distribution éventuels).	Jusqu'à 100 EUR
*Coûts de sortie acquis au FCP pour 80% et pour 20% à la SDG	3% TTC Max de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts s'appliquent uniquement si vous retirez votre investissement avant l'échéance.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,12% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	112 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commissions d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement minimale recommandée : La durée de placement minimum recommandée du produit est jusqu'au 31 Décembre 2028. Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi à 10h30 et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée. Un dispositif de plafonnement des rachats dit « gates » peut être mis en œuvre par le FCP. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les « gates » dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse reclamation@richelieuinvest.com ou envoyer un courrier à RICHELIEU INVEST à l'adresse suivante : 1-3-5 Rue Paul Cézanne 75008 Paris

Autres informations pertinentes

Le prospectus du fonds et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La VL est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion sur son site internet www.richelieuinvest.com, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée sur plusieurs sites internet financiers.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de prendre contact auprès du commercialisateur du fonds.

La responsabilité de Richelieu Invest ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.